



## Halte aux discriminations syndicales contre la EGF

Rassemblement devant Korian les TYBILLES, 1 rue des Tybilles, 92190 MEUDON à partir de 10h.

Depuis quelques mois, trois salariés de l'EHPAD de Korian les TYBILLES ont été ou sont convoqué.es pour des entretiens disciplinaires avec des dossiers montés à charge.

Pour rappel, lors des élections professionnelles de KORIAN, la CGT a évincé la CFDT ,c'était une première ! Vous pouvez imaginer que cela n'a pas été la joie pour la direction .

Il faut aussi souligner que lors de la mobilisation de la CGT KORIAN devant le siège du groupe, le 16 juin, tous les salariés de cet EHPAD se sont porté grévistes et ont manifesté devant leur établissement et par la suite devant le siège de KORIAN pour revendiquer sur les conditions de travail et la prime COVID . Depuis cette mobilisation, il y a eu 3 convocations de salarié.es syndiqué.es à la CGT. La prochaine convocation est prévue le 24 septembre à 10 heures pour un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement. A ce jour le salarié est toujours au travail en attendant son entretien pour se défendre mais nous connaissons déjà la sanction car son poste est déjà mis sur une annonce à Pôle Emploi...Le directeur fait la chasse aux sorcières de tous les syndiqué.es à la CGT, c'est inacceptable.

Nous exigeons des pratiques managériales dignes. Nous exigeons que ce ne soit pas seulement un principe une réalité. papier mais exigeons de l'entreprise qu'elle garantisse le droit et la possibilité à tout.e salarié.e de travailler et de s'exprimer dignement subir de représailles, sans discriminations ou pressions.

A quoi joue la direction de Korian ? Quel dialogue social veut-elle ? A part de grands mots, de grands discours au niveau uniquement national, dans le but d'arracher la signature de la **CGT** dans des accords, que se passe-t-il sur les établissements ? Quelles consignes directeurs-trices ont les d'établissements?

LORSQU'ON ATTAQUE UN.E MILITANT.E DE LA CGT, C'EST TOUTE LA CGT QUE L'ON ATTAQUE! -édératio ∵anté et Action Sociale - 03/2017 - Ne pas jeter sur la voie publiq